

« Les revenus et le patrimoine des ménages »

Sommaire du dossier de presse

- **Fiche 1** Vue d'ensemble - Inégalités de niveau de vie et pauvreté en 2011
- **Fiche 2** Qui épargne ? Qui désépargne ?
- **Fiche 3** Les facteurs qui protègent de la pauvreté n'aident pas forcément à en sortir

Fiche 1 - Inégalités de niveau de vie et pauvreté en 2011

En 2011, le niveau de vie médian de la population est stable en euros constants après avoir baissé en 2010. Les évolutions sont plus défavorables dans le bas de la hiérarchie des revenus que dans le haut, ce qui conduit à une hausse des inégalités. En particulier, les très hauts revenus sont dynamiques : ils poursuivent leur redressement en 2011, principalement du fait de la croissance des revenus du patrimoine.

La pauvreté monétaire continue de toucher une proportion plus faible de la population en France que dans nombre d'autres pays de l'Union Européenne (UE), notamment du fait du système de protection sociale. Toutefois, la France fait partie des pays de l'UE où la pauvreté monétaire a augmenté depuis le début de la crise. Comme dans de nombreux pays d'Europe (Grèce, Royaume-Uni, notamment), la pauvreté des personnes en emploi s'accroît. Pour l'année 2011, la hausse de la pauvreté en France touche d'abord les chômeurs et les salariés.

En 2011, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage de France métropolitaine est de 19 550 euros, soit 1 630 euros par mois. Ce montant partage la population en deux, la première moitié ayant moins et la seconde ayant plus. Par construction, tous les membres d'un même ménage ont le même niveau de vie : il correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation de celui-ci. En 2011, le niveau de vie médian est stable en euros constants. Sous l'effet de la crise, il avait baissé en 2010 (- 0,5 %) après une progression faible en 2009 (+ 0,4 %). Auparavant, entre 2004 et 2008, il avait augmenté de 1,8 % par an en moyenne.

- Les 10 % des personnes les plus modestes ont un **niveau de vie inférieur à 10 530 euros**
- Le niveau de vie des 10 % de personnes plus aisées est d'au moins **37 450 euros**, soit 3,6 fois plus.

Les inégalités continuent d'augmenter en 2011

La situation continue de se dégrader pour la moitié inférieure de la distribution des niveaux de vie, tandis qu'elle s'améliore dans la moitié supérieure.

- Les quatre premiers déciles de niveau de vie diminuent en euros constants, entre - 0,2 % et - 0,8 % selon le décile, mais la diminution est moins forte qu'en 2010.
- À l'inverse, les quatre derniers déciles de niveau de vie augmentent, entre + 0,1 % et + 0,8 %, et même + 2,2 % pour le neuvième décile.

Par ailleurs, les sources exhaustives sur les revenus fiscaux indiquent que le dernier centile du revenu déclaré par unité de consommation, c'est-à-dire le seuil au-delà duquel se situent les très hauts revenus, progresse de 1,9 % en euros constants après une hausse de 1,5 % en 2010. Le dernier millième (le seuil où on devient très aisé) et le dernier dix-millième (le seuil au-delà duquel on fait partie des plus aisés) progressent à des rythmes encore plus soutenus (+ 4,8 % et + 8,0 % en 2011, après + 5,6 % et + 11,2 % en 2010). Ainsi, sur la période 2004-2011, la crise qui débute en 2008 n'a interrompu que momentanément le dynamisme des très hauts revenus.

Avec leur rebond en 2011, les revenus du patrimoine portent l'essentiel de la croissance des très hauts revenus

Les sources fiscales mettent en évidence l'importance des revenus du patrimoine dans la composition du revenu déclaré des très hauts revenus. Ils sont entre 95 % parmi les aisés et 99 % parmi les plus aisés à déclarer des revenus de valeurs mobilières en 2011. Environ 70 % d'entre eux déclarent également des revenus fonciers, contre moins de 15 % dans le reste de la population

Compte tenu de la répartition des revenus du patrimoine dans la population, leur progression en 2011 bénéficie ainsi surtout aux catégories aisées. La masse des très hauts revenus progresse de 4,5 % en moyenne, après + 4,6 % en 2010. Près des deux tiers de cette hausse s'expliquent par celle des revenus du patrimoine, alors que ceux-ci représentent 30 % de l'ensemble de leurs revenus déclarés (hors revenus exceptionnels) en 2011. Cette part ne s'élevait qu'à 22 % sept ans auparavant.

En France, la pauvreté monétaire reste en retrait par rapport à la situation de nombre de nos partenaires européens, mais elle a davantage progressé durant la crise

À l'opposé des très hauts revenus, qui ont rebondi dès 2010, les niveaux de vie des plus modestes (le premier décile) diminuent en euros constants en 2011 pour la troisième année consécutive.

En 2011, le taux de pauvreté continue d'augmenter (+ 0,3 point) mais à un rythme plus modéré qu'en 2009 et 2010 (+ 0,5 point ces deux années), pour s'établir à 14,3 % de la population totale. Depuis 2008, le taux de pauvreté monétaire a crû plus modérément dans les pays européens pris dans leur ensemble (+ 0,5 point entre 2008 et 2011).

Selon le dispositif européen de Statistiques sur les revenus et les conditions de vie, avec une hausse de 1,2 point, la France se situe parmi les sept pays européens dans lesquels la pauvreté monétaire augmente plus fortement que la moyenne européenne entre 2008 et 2011. Toutefois, le taux de pauvreté monétaire en France reste inférieur à la plupart des autres pays de l'UE (17% en moyenne) et, par ailleurs, le niveau de vie médian en France a continué à progresser (+1,4% en euros constants) contrairement au reste des pays de l'UE27 en moyenne (-4,1%).

En 2011, la hausse de la pauvreté en France touche d'abord des chômeurs et des salariés

11,9 % des personnes vivant sous le seuil de pauvreté sont des chômeurs, mais leur nombre progresse fortement. Les chômeurs contribuent pour près de la moitié à l'augmentation du taux de pauvreté en 2011 si bien que leur taux de pauvreté augmente de plus de trois points, passant de 35,8 % en 2010 à 38,9 % en 2011.

L'autre catégorie très touchée en 2011 est celle des salariés, dont le taux de pauvreté augmente de 0,6 point, de 6,3 % en 2010 à 6,9 % en 2011. Une telle hausse du taux de personnes pauvres parmi les salariés n'avait pas été enregistrée depuis 2007. Elle s'explique par une quasi-stabilité des bas salaires en euros constants et même une baisse de 0,3 % du Smic horaire brut en moyenne annuelle. Compte tenu du poids des salariés dans la population, cette évolution contribue également fortement à la progression du nombre de personnes pauvres parmi les personnes de 18 ans ou plus en 2011.

L'effet de la crise sur la pauvreté des personnes en emploi est observé ailleurs en Europe. Leur taux de pauvreté monétaire passe en effet de 8,9 % en 2010 à 9,2 % en 2011. Le taux de pauvreté des actifs occupés (salariés et non-salariés) en Italie, en Espagne et en Grèce sont parmi les plus hauts de l'UE27 (respectivement 11,0 %, 12,3 % et 15,1 % des actifs occupés). En 2011, le taux de pauvreté des actifs occupés est stable en Allemagne et il se situe à un niveau très proche de celui de la France, à 7,8 %.

Fiche 2 - Qui épargne ? Qui désépargne ?

En 2009, la moitié des ménages ont épargné plus de 13 % de leurs revenus. Les comportements d'épargne sont cependant très différents selon les caractéristiques des ménages. Ainsi, le taux d'épargne augmente avec le revenu : négatif pour les ménages les plus modestes, il représente plus d'un tiers des revenus pour les ménages les plus aisés. Les taux d'épargne sont par ailleurs plus dispersés pour les plus modestes que pour les plus aisés.

À niveau de revenu donné, les plus jeunes et les plus âgés épargnent moins. C'est également le cas des familles avec plus de deux enfants.

Les locataires ont des taux d'épargne, en général faibles, mais très dispersés. Enfin, si les taux d'épargne sont globalement croissants avec le niveau de patrimoine, ceci est dû avant tout au fait que haut niveau de revenu et patrimoine élevé vont souvent de pair. À revenu donné, un ménage avec un fort patrimoine épargne plutôt un peu moins qu'un ménage qui en a peu.

Lorsqu'ils en ont les moyens, les ménages épargnent pour différentes raisons :

- en prévision d'une baisse de leurs revenus, qu'elle soit accidentelle (motif de précaution) ou prévisible, liée à la retraite par exemple (motif de cycle de vie) ;
- en vue de réaliser un investissement ou de gros achats ;
- ou encore afin de transmettre un patrimoine leurs descendants.

En 2009, les ménages résidant en France ont épargné l'équivalent de 16 % de leurs revenus, la moitié d'entre eux ayant épargné individuellement plus de 13 % de leurs revenus. Ce fort taux d'épargne médian masque des disparités entre ménages.

- Si globalement les ménages mettent de côté une part importante de leurs revenus, pour 35 % d'entre eux, le revenu courant ne couvre pas leurs dépenses de consommation.
- Les dépenses des 25 % des ménages qui épargnent le moins ont dépassé d'au moins 13 % leurs revenus.
- À l'opposé, 25 % des ménages ont mis de côté plus de 33 % de leurs revenus annuels en 2009

⇒ Les plus jeunes et les plus âgés épargnent moins

Le taux d'épargne médian est bien plus élevé pour les ménages dont la personne de référence a entre 30 et 59 ans (entre 14 % et 19 % selon les tranches d'âge) que pour les plus jeunes (3 % pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans) ou les plus âgés.

⇒ Les familles avec plus de deux enfants épargnent moins

À revenu donné, les couples avec un seul enfant semblent épargner un peu moins que ceux sans enfant mais la différence est trop faible pour apparaître significative.

Le taux d'épargne médian des couples avec au moins deux enfants est significativement plus faible que celui des couples sans enfant.

⇒ Le revenu courant : un déterminant important des taux d'épargne et de leur dispersion

En 2009, la moitié des 20 % de ménages aux niveaux de vie les plus bas (premier quintile : 12 200 € en 2009) ont un taux d'épargne inférieur à -20 % : leurs besoins de consommation dépassent d'au moins 20% leur niveau de revenu. La moitié des 20 % de ménages aux niveaux de vie les plus élevés (dernier quintile : 27 000 €) ont un taux d'épargne de +33 %, soit un écart de 53 points de taux d'épargne. Cet écart ne se réduit pas quand on tient compte par ailleurs des autres déterminants de l'épargne (âge, structure familiale, diplôme etc.).

Les taux d'épargne des moins aisés s'avèrent nettement plus dispersés que ceux de ménages plus aisés. Pour les ménages du premier quintile de niveau de vie, l'intervalle entre le taux d'épargne des 25 % de ménages épargnant le plus et celui des 25 % épargnant le moins est de 61 points tandis qu'il est de 32 points seulement pour les ménages du dernier quintile de niveau de vie.

Le taux d'épargne global est comptablement la moyenne des taux d'épargne des ménages une fois pondérés par leurs revenus. Les ménages qui épargnent plus d'un tiers de leurs revenus, qui sont souvent des ménages à hauts revenus, contribuent à hauteur de 72 % de l'épargne nationale annuelle.

⇒ **Les ménages locataires ont une épargne faible et très hétérogène**

Les taux d'épargne de des ménages propriétaires de leur logement sont globalement plus élevés que ceux des locataires. Parmi les propriétaires, ceux qui remboursent un prêt ont un taux d'épargne plus élevé que ceux qui n'en remboursent pas, du fait que le remboursement des emprunts constitue une « épargne forcée ».

Le quart des locataires qui épargnent le plus ont un taux d'épargne non significativement différent de celui des propriétaires non-accédants qui épargnent le plus, alors que le quart des locataires qui épargnent le moins ont un taux d'épargne inférieur de 11 points à celui des propriétaires qui épargnent le moins : ceci témoigne d'une forte diversité des comportements d'épargne au sein des ménages locataires.

⇒ **Épargne et patrimoine : des liens croisés**

Si les taux d'épargne apparaissent nettement croissants avec le niveau de patrimoine, cela semble principalement dû au fait que les hauts niveaux de patrimoine vont souvent de pair avec les hauts niveaux de revenu. De fait, à revenu donné, les ménages dont le patrimoine est faible épargnent un peu plus que ceux dont le patrimoine est élevé.

Fiche 3 - Les facteurs qui protègent de la pauvreté n'aident pas forcément à en sortir

Entre 2009 et 2010, plus de 4 % de la population est sortie de la pauvreté, 8 % est restée pauvre, et 5 % est entrée dans la pauvreté. Sur la période 2004-2010, la moitié des personnes dont le niveau de vie passe sous le seuil de pauvreté une année donnée reste pauvre l'année suivante, et près d'une sur trois l'est encore au bout de trois ans.

Vivre en couple plutôt que d'être célibataire diminue le risque d'être pauvre, dans une moindre mesure toutefois si le conjoint avec lequel on vit est inactif (étudiant, retraité, personne au foyer). En outre, la probabilité d'être touché par la pauvreté est renforcée l'année où survient une séparation. Par ailleurs, le risque d'être pauvre diminue lors d'une naissance l'année précédente.

Pourtant, si certaines caractéristiques diminuent le risque d'être touché par la pauvreté, elles n'aident pas toujours à en sortir.

Des flux importants d'entrée et de sortie de la pauvreté chaque année

Une personne est dite pauvre, ou en situation de pauvreté monétaire, lorsque son niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

En 2009 et 2010, 18 % de la population a été touchée par la pauvreté au moins un an mais moins de la moitié l'a été pendant les deux ans. Les flux d'entrée et de sortie dans la pauvreté sont donc importants. Entre 2009 et 2010, 9,7% de la population est entrée ou sortie de la pauvreté.

Entre 2004 et 2010, les flux de sortie de la pauvreté sont en diminution : entre 2004 et 2005, 42 % des personnes pauvres sont sorties de la pauvreté, contre 35 % entre 2009 et 2010.

À l'inverse, les entrées dans la pauvreté ne présentent pas de tendance très marquée (6,4 % des personnes non pauvres sont entrées dans la pauvreté en 2004 et 6,1 % en 2009).

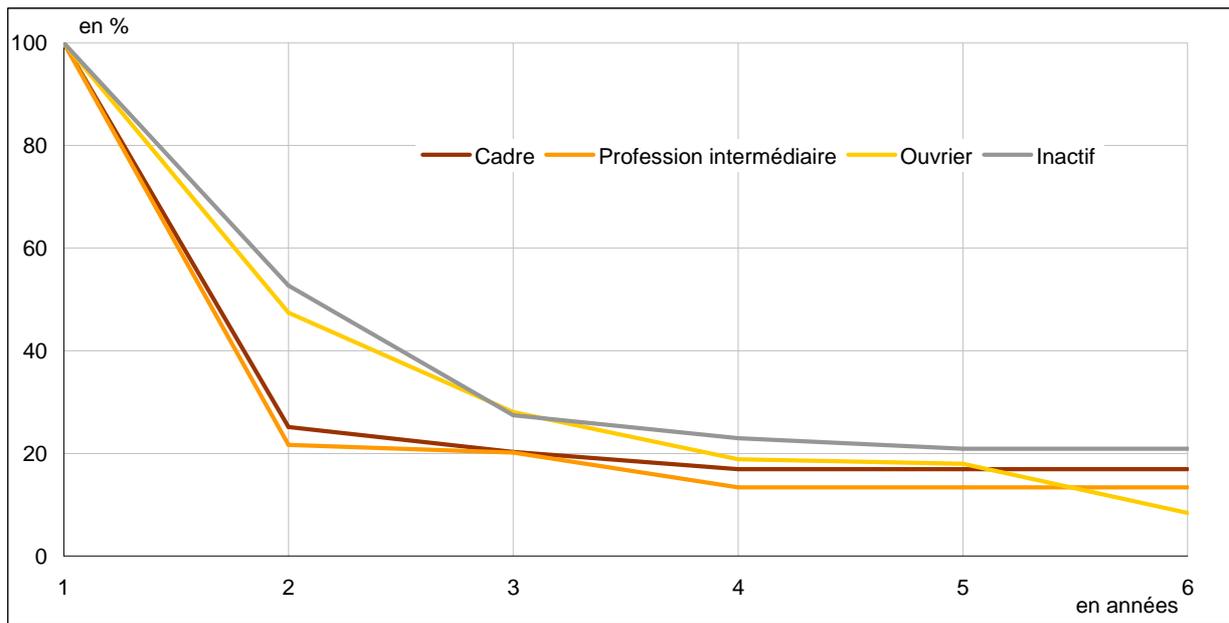
Au total, la hausse du taux de pauvreté observée ces dernières années (de 12,5 % en 2007 à 14,1 % en 2010) apparaît donc plutôt due à un accroissement de la persistance dans la pauvreté.

30 % des personnes qui entrent dans la pauvreté y restent au moins 3 ans

En moyenne sur la période 2004-2010, 50% des personnes qui entrent dans la pauvreté une année donnée restent pauvres l'année suivante. Pour autant, la probabilité pour qu'elles le soient encore au bout de trois ans est d'un peu plus de 30 %, et d'un peu plus de 20 % au bout de quatre ans. Ainsi, la probabilité de sortir de la pauvreté l'année suivante décroît avec la durée déjà passée dans la pauvreté.

En outre, la relation entre durée dans la pauvreté et probabilité de sortie dépend aussi d'autres facteurs. Elle varie notamment selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence. Les cadres et les professions intermédiaires sortent plus vite de la pauvreté au bout d'un an que les ouvriers ou les inactifs, mais pour ceux d'entre eux qui connaissent trois ans de pauvreté d'affilée, la distinction a tendance à s'effacer (figure). Ainsi, au bout de 5 ans, la part des cadres et des ouvriers restés en situation de pauvreté est quasiment la même (17 % contre 18 %).

Probabilité de persistance dans la pauvreté selon certaines catégories socioprofessionnelles de la personne de référence l'année initiale de pauvreté



Champ: France métropolitaine, personnes de 16 ans et plus en 2005, non pauvres en 2004 et pauvres au moins une année entre 2005 et 2010.

Lecture : la probabilité d'être encore pauvre au bout de 2 ans est de 25 % pour les cadres, 22 % pour les professions intermédiaires, 47 % pour les ouvriers et 53 % pour les inactifs.

Source : Insee, panel SRCV-SILC 2005-2011 (années de revenus 2004 à 2010).

Avoir déjà été en situation de pauvreté joue sur le risque d'être pauvre, même si l'on tient compte dans l'analyse de toutes les caractéristiques observables des personnes

Les personnes pauvres sont en moyenne moins diplômées, moins souvent cadres, ou encore vivent moins fréquemment en couple. Si toutes ces caractéristiques observables expliquaient à elles seules la persistance dans la pauvreté, alors en tenant compte de tous ces facteurs à la fois, l'effet d'avoir été pauvre par le passé devrait perdre son influence sur la probabilité d'être pauvre maintenant.

Ce n'est pas le cas, comme le montre un modèle statistique réunissant l'ensemble des caractéristiques susceptible de jouer sur la probabilité d'être pauvre. Ces éléments explicatifs potentiels intègrent, en plus de la situation vis-à-vis de la pauvreté une année auparavant, le diplôme, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle des adultes du ménage, les événements familiaux que peut connaître le ménage (départ ou arrivée d'une personne) ou encore les changements vis-à-vis du marché du travail. Cette prise en compte conjointe de l'ensemble des facteurs permet d'estimer l'ampleur de l'influence de chacun sur la probabilité d'être pauvre.

Le modèle confirme le caractère persistant de la pauvreté : être pauvre une année donnée augmente le risque de l'être encore l'année d'après (de l'ordre de trois points), toutes choses égales par ailleurs. Cette augmentation du risque est par exemple d'une plus grande ampleur que celle liée au fait que le ménage est confronté à une perte d'emploi. Le risque de persistance dans la pauvreté augmente en outre avec le nombre d'années passées dans la pauvreté durant les trois années précédentes.

Certains événements familiaux jouent également : connaître une séparation augmente la probabilité de devenir pauvre ; une naissance au sein du ménage est au contraire associée à moins de risque de pauvreté, bien que l'effet soit de moindre ampleur.

Les facteurs qui protègent de la pauvreté n'aident pas toujours à en sortir

L'analyse menée met en évidence que certaines caractéristiques de l'individu, ainsi que du ménage auquel il appartient, diminuent, toutes choses égales par ailleurs, son risque d'être pauvre. Pour autant, dans le cas où ce risque s'est matérialisé, cela ne signifie pas *a priori* qu'elles augmentent la probabilité de l'individu concerné à sortir de la pauvreté.

Bien que le fait de vivre en couple diminue a priori le risque de pauvreté, une personne pauvre n'a pas plus de chances de sortir de la pauvreté si elle vit en couple que si elle vit seule. Les personnes qui sont touchées par la pauvreté alors qu'elles sont en couple ont donc potentiellement des caractéristiques qui les rendent plus vulnérables à la pauvreté.

De même, les ménages de deux personnes âgées de 65 ans ou plus sont moins souvent pauvres qu'un ménage composé d'une (ou plusieurs personnes) plus jeunes. En revanche, un couple de personnes âgées basculant en situation de pauvreté n'a pas plus de chance d'en sortir que d'autres configurations familiales. Les personnes âgées en couple touchées par la pauvreté sont donc plus sujettes à le rester.